

Luxembourg, le 29 mars 2024

Circulaire n° 2024-029

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Elections européennes du 9 juin 2024 – Enveloppes de vote par correspondance

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Sur demande de Monsieur le Premier ministre et en vue des élections européennes qui auront lieu le 9 juin 2024, je m'empresse de vous informer que les enveloppes pour le vote par correspondance peuvent être récupérées auprès du **CTIE, le jeudi 4 avril 2024 entre 9 et 12 heures** à 20, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre des Affaires intérieures



Léon Gloden

